



HAL
open science

Argent et richesse chez Rousseau

Claire Pignol

► **To cite this version:**

Claire Pignol. Argent et richesse chez Rousseau. Economies et sociétés, série Histoire de la pensée économique, 2012. hal-03854084

HAL Id: hal-03854084

<https://paris1.hal.science/hal-03854084>

Submitted on 6 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Argent et richesse chez Rousseau

Claire Pignol
Université Paris I - PHARE

Introduction

Rousseau n'est pas économiste. Il ne faut pas en attendre grand-chose en termes d'analyse économique : sur la monnaie comme mesure des valeurs, comme moyen d'échange ou comme instrument de réserve de la richesse, il ne dit que des choses assez évidentes. Il parle d'ailleurs d'argent plutôt que de monnaie : le terme même indique que son discours n'est pas celui de l'analyse économique. Pourtant, Rousseau parle d'économie et d'échange monétaire, dans un discours qui est d'abord, et essentiellement, un discours de dénonciation, d'une double dénonciation : d'un fait, celui de la société marchande, qu'il associe à l'argent ; et d'un discours, celui que produisent sur cette société les économistes (physiocrates, Mandeville) et plus généralement de tous les discours qui font de l'argent le moyen d'une composition des intérêts.

Que pouvons-nous, comme économistes, entendre de cette dénonciation ? Avant de discuter deux réponses possibles à cette question, autrement dit deux interprétations économiques de cette dénonciation, on fera l'inventaire des positions de Rousseau sur l'argent (I), inventaire qui permettra de faire apparaître à la fois la radicalité de sa position – son hostilité sans concession à l'échange monétaire – et sa difficulté à justifier, par des arguments économiques, cette radicalité. On présentera et discutera dans un second temps (II) deux interprétations économiques de Rousseau dans les termes de la microéconomie contemporaine : la première, proposée par Bertil Fridén (1998), fait de Rousseau un anticipateur des analyses d'inefficience de la solution concurrentielle en termes d'asymétrie d'information et de coût de transaction ; la seconde prolonge l'analyse d'Arrow (1963) sur la spécificité des soins médicaux, qui fait de la relation de confiance entre acheteur et vendeur une nécessité excluant la recherche par ce dernier de son intérêt personnel. On conclura alors sur la possibilité d'exprimer, dans les termes de la théorie économique, les propos de Rousseau sur l'agent économique, dont l'intérêt est dénaturé par la société marchande.

I. Richesse et argent

Les idées économiques de Rousseau sur l'argent sont extrêmement tranchées. A l'opposé d'un grand nombre de ses contemporains, il affiche un rejet très net de l'argent et des échanges monétaires. Ses arguments peuvent différer selon qu'il évoque sa propre relation à l'argent ou qu'il détaille les raisons pour lesquelles le rôle de l'argent doit être réduit au minimum dans l'organisation économique d'une communauté d'individus. L'idée toutefois est récurrente : l'argent est chose dangereuse à laquelle mieux vaut éviter de recourir.

Au-delà de la diversité des textes et de leur différence de statut, ce rejet de l'argent apparaît comme un leitmotiv. Quelle est la nature exacte de ce refus ? Qu'est-ce qui, selon Rousseau, est mis en jeu dans l'échange monétaire qui motive sa vive hostilité ? Il évoque quelques arguments mais n'élabore pas d'explication véritable qui justifierait pleinement sa méfiance à l'égard de la monnaie jusque dans sa fonction d'intermédiaire des échanges. Cette absence tient en partie au fait qu'au-delà de la question monétaire, Rousseau se défie de toute forme d'échange et loue, contre la société marchande, une économie autarcique. Plusieurs interprétations sont possibles, parmi lesquelles l'une retiendra particulièrement notre attention, parce qu'elle relit Rousseau à la lumière de la théorie économique contemporaine. Mais présentons pour commencer les arguments de Rousseau.

1. L'hostilité à l'argent

Lorsque Rousseau évoque l'argent dans les *Confessions*, c'est pour afficher sa répugnance, mais aussi les attitudes mélangées qu'il provoque chez lui :

« J'entrerais dans les plus insipides détails, si je suivais dans l'emploi de mon argent, soit par moi soit par d'autres, l'embarras, la honte, la répugnance, les inconvénients, les dégoûts de toute espèce que j'ai toujours éprouvés (...) on comprendra sans peine une de mes prétendues contradictions ; celle d'allier une avarice presque sordide avec le plus grand mépris pour l'argent. C'est un meuble pour moi si peu commode, que je ne m'avise pas même de désirer celui que je n'ai pas, et que quand j'en ai je le garde longtemps sans le dépenser, faute de savoir l'employer à ma fantaisie. Mais l'occasion commode et agréable se présente-t-elle ? J'en profite si bien que ma bourse se vide avant que je m'en sois aperçu. (...) Je sens si bien que l'argent n'est pas à mon usage, que je suis presque honteux d'en avoir, encore plus de m'en servir » (1959 : 37-38).

Ce refus n'est pas seulement l'expression d'un sentiment personnel : il le redit dans tous ses écrits :

- romanesques, comme dans *Julie*, où le « grand secret » des habitants de Clarens « pour être riches est d'avoir peu d'argent » (Rousseau 1961 : 548), énonce Wolmar qui en organise l'économie, faisant écho à Saint-Preux qui, dès le début du roman, explique que la rareté de l'argent dans le haut-Valais explique l'aisance de ses habitants : « Si jamais ils ont plus d'argent, ils seront infailliblement plus pauvres. Ils ont la sagesse de le sentir, et il y a dans le pays des mines d'or qu'il n'est pas permis d'exploiter » (Rousseau 1961 : 80).
- politiques comme dans les textes consacrés à la Corse et la Pologne, dans lesquels Rousseau répète, à l'intention des législateurs et des gouvernements de ces Etats, qu'« un état riche en argent est toujours faible » (Rousseau 1964a : 904) et qu'il « faut rendre l'argent méprisable et, s'il se peut, inutile » (Rousseau 1964b : 1004) ; dans le *Discours sur l'économie politique* (Rousseau 1964d : 259, 265, 275), et dans les *Fragments politiques* consacrés à l'économie et à la finance : « J'avoue que l'argent rend les échanges plus commodes, mais faites mieux, rendez les échanges peu nécessaires, faites que chacun se suffise à lui-même autant qu'il se peut » (Rousseau 1964c : 526).

Rousseau exprime un dégoût personnel, énonce un paradoxe – argent et richesse sont en raison inverse l'un de l'autre – et conseille les gouvernants – ‘évitez autant qu'il est possible l'usage de l'argent'. Mais comment fait-il de ce dégoût un slogan, de ce paradoxe la conclusion d'une argumentation, de ce conseil la conséquence d'une analyse économique ?

2. Les arguments de Rousseau et leurs insuffisances

Deux arguments motivent apparemment son hostilité à l'égard de l'argent : d'une part l'absence d'utilité intrinsèque de l'argent ; d'autre part le fait que son usage entraîne une perte.

- L'argent n'est qu'un moyen d'échange dépourvu d'utilité intrinsèque

Rousseau explique dans les *Confessions* que « jamais l'argent ne [lui] parut une chose aussi précieuse qu'on la trouve » parce qu'il « n'est bon à rien par lui-même », qu'il « faut le transformer pour en jouir » (Rousseau 1959 : 37). L'argent n'est pas la richesse, car il est dépourvu de toute utilité intrinsèque.

L'argument toutefois constitue moins une critique valable de l'argent qu'une critique des fausses croyances qui identifient – à tort – richesse et argent¹. Rousseau développe largement cette distinction entre argent et richesse, par laquelle il motive son refus du « système de finances »² : « l'argent [n'a] par lui-même aucune valeur réelle », il « n'est pas une preuve de richesse véritable » écrit-il dans le fragment intitulé « le luxe, le commerce et les arts » (Rousseau 1964c : 520, 523). « Je n'insisterai point sur une chose très évidente, savoir que la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un Etat peut lui donner plus ou moins de crédit au dehors, elle ne change en aucune manière la fortune réelle des citoyens, et ne les met ni plus ni moins à leur aise » insiste-t-il (pourtant) dans le *Discours sur l'économie politique* (Rousseau 1964d : 275). « L'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe ; ce n'est pas le signe qu'il faut multiplier, mais la chose représentée » (Rousseau 1964b : 1008) ; « une nation n'en est ni plus riche ni plus pauvre pour avoir plus ou moins d'argent ou ce qui revient à la même chose parce que la même quantité d'argent y circule avec plus ou moins d'activité » (Rousseau 1964a : 921) répète-t-il, ajoutant : « l'argent est tout au plus le supplément des hommes, et le supplément ne vaudra jamais la chose », avant de conclure :

« Polonais, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos blés que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence; soyez mieux que pécunieux, soyez riches » (Rousseau 1964b : 1005).

Que la richesse véritable soit réelle et non monétaire, cela peut être une objection à la mesure de la richesse par l'argent, ou à la recherche de l'argent en lieu et place de la richesse. Mais cela n'explique pas le refus de l'argent dans sa fonction première de moyen d'échange. Le problème de l'argument est précisément son évidence : il est accepté, et même souligné par presque toute la pensée économique, depuis la physiocratie jusqu'à la théorie monétaire contemporaine : l'argent est un bien sans utilité. La richesse n'est pas monétaire mais réelle ; l'argent est un bien qu'on ne demande que pour s'en débarrasser. Si presque toute la théorie économique depuis Quesnay (1991 : 338-339) ne cesse de le répéter, contre le mercantilisme, l'argument ne disqualifie pas l'usage de la monnaie, au contraire : si la monnaie est sans importance, elle est aussi inoffensive, et l'on peut en user comme moyen d'échange sans craindre qu'elle soit jamais désirée pour elle-même.

C'est pourtant bien cet usage de l'argent dans l'échange que Rousseau voudrait abolir, si cela est possible : le mot d'ordre est présent aussi bien dans l'économie domestique de Clarens que dans l'économie politique que Rousseau enseigne aux corses ou aux polonais. En effet, si le secret de la richesse de Clarens est d'avoir peu d'argent, ce n'est pas seulement parce que la richesse y est réelle ; c'est aussi parce que les échanges, dans la mesure du possible, y excluent la médiation de l'argent. Wolmar explique que l'on évite « autant qu'il se peut dans l'usage de nos biens les échanges intermédiaires entre le produit et l'emploi », que « le transport des revenus s'évite en les employant sur le lieu », que « l'échange s'en évite encore en les consommant en nature » et qu'enfin, « dans l'indispensable conversion de ce que nous avons en trop en ce qui nous manque, au lieu des ventes et des achats pécuniaires (...) nous cherchons des échanges réels » (Rousseau, 1961 : 548). Ces paroles sont certes celles d'un personnage de fiction et l'on ignore si elles expriment la pensée de l'auteur. Toutefois, ces maximes d'économie domestique s'étendent à l'économie politique que Rousseau expose dans ses écrits politiques.

Dans ses conseils aux peuples de Corse ou de Pologne, il s'emploie à convaincre que l'usage de l'argent doit être évité autant que possible. Si les polonais veulent « former un peuple libre, paisible et sage », il leur faut « rendre l'argent méprisable et s'il se peut inutile » (1964b : 1004). Si les corses veulent l'abondance, il leur faut « voir si ce qu'on fait avec l'argent ne peut se faire sans argent »

¹ Si « Clarens est un contre-modèle de l'Etat mercantiliste », comme le remarque avec justesse Rétat (1989 : 65), Rousseau y apparaît, à première vue, moins éloigné des physiocrates, même si tel n'est finalement pas le cas.

² Le terme est employé dans le *Projet de constitution pour la Corse* et les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* pour désigner la société marchande monétaire et l'opposer au « système rustique » que promeut Rousseau. Voir Hénaff (1989).

(1964a : 921). Rousseau s'emploie à montrer que la Corse n'a besoin d'argent ni dans les échanges avec les autres nations, ni dans le commerce intérieur. Il imagine d'avoir recours à des « magasins ou entrepôts réels » dans lesquels les opérations se feraient « sans monnaie réelle » (1964a : 923). Il entre dans les explications les plus détaillées pour conclure que « les échanges se feront en nature et sans valeurs intermédiaires et l'on pourra vivre dans l'abondance sans jamais manier un sou » (1964a : 922). Et même si « l'usage de l'argent et de la monnaie ne peut être complètement anéanti dans les affaires des particuliers », il conclut avec satisfaction qu'il peut se réduire à très peu de chose (1964a : 929).

Les préceptes de politique économique portant sur le paiement des impôts réitèrent cette exigence d'échanges en nature : aux corses, Rousseau suggère de prendre modèle sur les romains, chez qui « le revenu public ne se tirait point en argent mais en denrées et autres productions » (1964a : 930). Concédant que les dépenses publiques sont inévitables, il engage les polonais à les payer « avec toute autre chose que l'argent » (1964b : 1006), comme en Suisse où l'on paye les officiers publics avec des denrées et où tout le service public se fait par corvées (1964a : 932, 1964b : 1009). Et après avoir détaillé toutes les manières possibles de permettre les dépenses publiques sans argent, il conclut :

« En un mot, je voudrais s'il était possible qu'il n'y eut point de trésor public et que le fisc ne connût pas même les paiements en argent. Je sens que la chose à la rigueur n'est pas possible. Mais l'esprit du gouvernement doit toujours tendre à la rendre telle » (1964b : 1009).

Rousseau concède que ces principes ne sont pas entièrement applicables :

« Il ne faut pas outrer mes maximes au-delà de mes intention et de la raison (...) mon dessein n'est pas de supprimer la circulation des espèces mais seulement de la ralentir (...). Je n'entends proscrire ni l'argent ni l'or mais les rendre moins nécessaires et faire que celui qui n'en a pas soit pauvre sans être gueux » (1964b : 1008).

Pourtant, malgré cette concession, le mot d'ordre est celui d'une limitation de son usage, et le but, certes impossible mais toujours désirable, la suppression de la monnaie dans le paiement de l'impôt.

Rousseau ne se borne donc pas à dire que la richesse est faite de biens et non d'argent, mais que l'usage de l'argent pour la circulation de la richesse réelle est à éviter. L'argent pourtant facilite l'échange et l'on pourrait être tenté, au lieu de s'exclamer comme le narrateur des *Confessions* : « que de peine avec mon argent ! », de soupirer : « que de peine sans argent » ! Rousseau ne l'ignore pas. Dans l'économie fictionnelle de Clarendon, Wolmar et Julie ne ménagent pas leur peine pour faire travailler ouvriers et domestiques. Dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, il admet volontiers que « la manière de paiement » de l'impôt en nature « n'est pas sans inconvénient », qu'il y a « de la perte, du gaspillage », qu'enfin l'administration de ces sortes de biens est « bien plus embarrassante » que l'usage de l'argent, surtout pour ceux qui en sont chargés (1964b : 1006). Mais c'est pour conclure que « le mal est petit en comparaison de la foule de maux qu'il sauve » (1964b : 1006). En un mot, il ne s'oppose pas seulement à l'idée selon laquelle la richesse serait monétaire : il exprime une méfiance à l'égard de la monnaie considérée comme moyen de paiement.

Le refus de la médiation qu'implique l'argent a donné lieu à une interprétation de Jean Starobinski³ qui explique par un même principe les propos des *Confessions* et ceux attribués à Wolmar dans *Julie* : de même que le narrateur des *Confessions* rejette dans l'argent un intermédiaire entre le désir et sa satisfaction – « je suis moins tenté de l'argent que des choses, parce qu'entre l'argent et la possession désirée, il y a toujours un intermédiaire, au lieu qu'entre la chose et sa

³ Cette interprétation, que Starobinski publie en 1957, a marqué la littérature secondaire qui s'y réfère largement, pour l'adopter ou s'en démarquer. Voir notamment les éditeurs de Rousseau dans l'édition de la Pléiade ainsi que, pour s'en démarquer, l'économiste Fridén (1998 : 41).

jouissance, il n'y en a pas » (Rousseau 1959 : 38) – Wolmar refuse « les échanges intermédiaires entre le produit et l'emploi » (Rousseau 1961 : 548). Ce que Starobinski commente ainsi :

« Dans la répugnance que Wolmar professe à l'égard des échanges monétaires (...), nous reconnaissons le malaise que Rousseau a toujours éprouvé en présence de l'argent ; mais Wolmar systématise noblement et transforme en doctrine économique ce qui dans les *Confessions* s'exprime en termes de goût et de dégoût » (Starobinski 1971 : 131-132).

Le principe à l'origine de ce dégoût est un « principe d'immédiateté » où l'argent, comme médiation, est condamné comme un obstacle à la transparence des cœurs :

« L'argent est ce dont on ne peut jouir immédiatement : et toutes les jouissances qu'il procure sont nécessairement médiates. Un plaisir acquis par le moyen de l'argent n'a plus la pureté de l'immédiat ; il est empoisonné » (Starobinski 1971 : 132).

Quelque profonde et éclairante que soit l'interprétation de Starobinski, elle déconcerte et ne peut suffire à l'économiste : les idées économiques de Rousseau n'y sont que la justification *a posteriori*, le reflet, de dispositions psychologiques, celles-ci n'ayant pas valeur de démonstration. Autrement dit, le principe d'immédiateté qu'énonce Starobinski, s'il nomme avec justesse l'attitude de Rousseau, n'en fournit pas l'explication économique ; peut-être parce qu'il n'en existe pas ? C'est ce dont il faut s'assurer.

- L'échange monétaire comporte un risque et entraîne une perte

Rousseau justifie son refus de l'argent par un second argument : le caractère monétaire de l'échange entraîne une perte. Il affirme dans les *Confessions* que l'argent remplit mal son rôle de moyen d'échange parce qu'on risque toujours d'être trompé sur la qualité de ce qu'on achète :

« Il faut acheter, marchander, souvent être dupe, bien payer, être mal servi. Je voudrais une chose bonne dans sa qualité ; avec mon argent, je suis sûr de l'avoir mauvaise. J'achète un œuf frais, il est vieux ; un beau fruit, il est vert ; une fille, elle est gâtée (...) Veux-je absolument être bien servi ? Que de soins, que d'embarras ! Avoir des amis, des correspondants, donner des commissions, écrire, aller, venir, attendre, et souvent au bout être encore trompé. Que de peine avec mon argent ! » (Rousseau 1959 : 37).

Cette idée d'une aggravation des défauts du troc par la monnaie est aussi énoncée dans la *Nouvelle Héloïse* par Wolmar qui explique qu'« aucun échange ne se fait sans perte » mais que les « ventes et achats pécuniaires doublent le préjudice » (Rousseau 1961 : 548) ; c'est pourquoi on tente à Clarens d'éviter la monnaie à travers des échanges en nature : « la laine s'envoie à des manufactures dont on tire en échange des draps pour habiller les gens » (1961 : 551), « le boucher se paie en bétail, l'épicier reçoit du blé pour ses fournitures » (1961 : 550).

On comprend mal pourtant en quoi l'argument s'applique spécifiquement à l'échange monétaire : le risque d'être dupé – l'incertitude sur la qualité du bien acheté – existe que l'échange soit monétaire ou non ; il existe même lorsque le moyen d'acquisition du bien n'est pas l'échange : pour être sûr de n'être pas dupé, il faudrait ne dépendre de personne. Rousseau qui, de *La Nouvelle Héloïse* aux *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, engage les petites communautés à l'autarcie économique, le concéderait volontiers. Mais on comprend mal pourquoi l'argent pour lui aggrave ce risque – « avec mon argent, je suis sûr de l'avoir mauvaise » (Rousseau 1959 : 37) – et accroît la peine que l'on doit prendre pour l'éviter.

L'argument comprend en réalité deux idées :

- La première est que tout échange comporte une perte, dont Wolmar ne précise pas l'origine mais dont on peut imaginer qu'elle exprime quantitativement le risque subi par l'acheteur. Mais il ne précise pas ce que l'on perd ; le seul fait de l'échange impliquant que les échangistes y améliorent leur utilité, la perte ne peut être qu'en valeur ; mais celle-ci est

difficilement concevable car, si l'acheteur est dupé, le vendeur est gagnant, et chacun étant à la fois l'un et l'autre, nul n'y perd.

- La deuxième idée est qu'en scindant une seule opération de troc en deux opérations, la monnaie double les échanges nécessaires et donc le risque et la perte associés à l'échange ; Pourtant, en admettant même l'existence d'un risque et d'une perte associés à tout échange, ce risque n'est ni spécifique à l'échange monétaire, ni accru par la monnaie. Du fait même de l'absence d'utilité intrinsèque de la monnaie, qui n'est demandée que comme moyen d'échange, il ne peut exister d'incertitude sur ses qualités propres. En scindant une opération de troc en deux opérations séparées de vente et d'achat, la monnaie ne double donc pas le risque d'être dupé, contrairement à ce qu'affirme Wolmar : les seuls risques associés à l'acceptation de la monnaie sont ceux liés soit à la fausse monnaie, soit à la variation dans le temps du pouvoir d'achat de la monnaie, ce qui renvoie à la fonction de réserve de valeur de la monnaie. Mais Rousseau n'évoque pas ici ces questions : son refus est un refus d'une monnaie qu'il ne soupçonne pas d'être fausse (au sens de la fausse monnaie) et qu'il n'évoque que dans ses fonctions de moyen d'échange ou de mesure des valeurs.

Remarquons que l'existence d'une différence quantitative entre troc et échange monétaire, ici exprimée sous la forme d'une perte, est aussi énoncée par Wolmar dans le sens inverse lorsqu'il oppose la « commodité » des contractants dans le troc direct au « profit » supposé de l'échange monétaire : « nous cherchons des échanges réels où la commodité de chaque contractant tienne lieu de profit à tous deux » (Rousseau 1961 : 548). Le caractère monétaire de l'échange est alors supposé procurer un gain quantitatif - le profit - alors que le troc n'est motivé que par un gain qualitatif - la commodité ; à nouveau, cette différence ne va nullement de soi si l'on considère la monnaie comme un moyen d'échange dont la fonction est d'éviter les difficultés du troc : rien n'oblige à ce que l'échange monétaire soit motivé par le profit.

Les arguments semblent donc peu recevables par des économistes. Plusieurs commentateurs expliquent cette non-recevabilité des arguments de Rousseau du point de vue de l'économie politique par l'opposition entre l'économie de Rousseau, mise au service de la politique, et la logique ou les mécanismes de l'économie moderne, dans laquelle l'économie n'est pas seulement hissée à la hauteur de la philosophie politique, mais constitue même une philosophie politique en elle-même⁴. Mais les idées économiques de Rousseau débordent le cadre de la relation entre économie et politique, puisqu'elles apparaissent aussi bien dans l'économie domestique de Clarendon ou dans les *Confessions*. Pierre Force (2003 : 216) a bien montré comment Rousseau s'approprie la critique de La Rochefoucauld du commerce des faveurs dans la société de cour pour la transformer en critique radicale de tout commerce, au-delà de la question de la relation entre économie et politique. C'est pourquoi il ne suffit pas d'affirmer que Rousseau s'oppose à la logique de la théorie économique : il faut confronter plus précisément, plus nettement, ses arguments à ceux des économistes.

II. L'hostilité de Rousseau à l'échange monétaire dans les termes de l'analyse économique

1. Coûts de transaction à la Akerlof

A l'inverse de ceux qui font de Rousseau un adversaire de toute forme d'analyse économique, Fridén (1998) lit dans les arguments de Rousseau une première formulation des analyses de

⁴ Tel est le point de vue défendu aussi bien par des philosophes : Bernardi (2002, 2009), Essydieux-Waisserman (2001), Hénaff (1989), Larrère (2007) et Spector (2003) que par des historiens de la pensée économique : Cartelier (2004), Hurtado (2007) ou Salvat (2007).

l'économie moderne en termes d'asymétries d'information et de coûts de transaction. La méfiance du narrateur des *Confessions* à l'égard de l'échange monétaire serait motivée par l'asymétrie d'information entre le vendeur et l'acheteur (Fridén 1998 : 42-43), asymétrie dont on sait, depuis Akerlof (1967) qu'elle est à l'origine d'inefficiences. Les « embarras » qu'évoque le même narrateur seraient ce que la théorie économique contemporaine nomme coûts de transaction (Fridén 1998 : 42). Fridén prétend ainsi, en établissant un parallèle entre les arguments invoqués par Rousseau et les résultats de la théorie économique contemporaine, faire apparaître chez Rousseau l'intuition d'arguments de théorie économique qui sont des motifs sérieux à sa méfiance à l'égard de l'échange et de la monnaie.

L'idée de Rousseau, telle que l'interprète Fridén, est que :

« Sur un marché nous subissons le risque d'être trompés, le risque que les belles promesses du vendeur sur la qualité du bien ne se réalisent pas. Quelles que soient les précautions prises par les individus (ou par la collectivité), un boulanger malhonnête pourrait très bien vendre du pain d'hier » (Fridén 1998 : 41).

Rousseau exprimerait ici l'intuition de la sous-optimalité de l'échange marchand lorsque l'acheteur dispose d'une moindre information que le vendeur sur la qualité des biens échangés. La procédure d'acquisition de l'information par l'acheteur est alors coûteuse, ce coût constituant une « distorsion au-delà du prix monétaire du bien » qui implique que le coût total du bien excède sa valeur et, plus généralement, « que l'utilité espérée d'un bien, nette de tous les coûts, peut dépendre de son mode de distribution (échange marchand ou redistribution à l'intérieur du ménage) » (Fridén 1998 : 42-3). Les asymétries d'information, à l'origine de coûts de transactions, constituent des imperfections de la concurrence qui vont à l'encontre de l'efficacité économique représentée par l'optimalité parétienne.

Cette interprétation appelle deux remarques : la première concerne le caractère monétaire ou réel de l'échange ; la seconde son caractère mutuellement avantageux, ou pas.

i) *Troc ou échange monétaire*

Il est tout d'abord remarquable qu'alors que Rousseau évoque avec insistance le caractère nuisible de l'instrument d'échange qu'est la monnaie, l'explication proposée par Fridén ne relève en aucun cas de la théorie monétaire : l'échange sous-optimal d'Akerlof est un échange de biens. Et même, devrait-on souligner, les coûts de transaction sur lesquels repose l'analyse ne sauraient être accrus par l'introduction de la monnaie : ils sont précisément, en théorie monétaire, l'une des explications à l'élection d'une monnaie par les agents (Menger 1892, Alvarez 2004) !

L'interprétation de Fridén n'explique donc pas la méfiance toute particulière de Rousseau à l'endroit de la monnaie. Elle a toutefois l'intérêt de lier les propos de Rousseau sur l'argent à son discours général sur l'échange : car si pour Rousseau la monnaie aggrave le mal, c'est l'échange même qu'il soupçonne d'être mauvais. Les arguments énoncés par Wolmar indiquent certes une préférence pour les échanges en nature mais expriment aussi une méfiance à l'égard de toute forme d'échange, puisque ceux-ci « ne se font jamais sans perte » (Rousseau 1961 : 449). Or cette méfiance apparaît aussi dans les textes politiques : le *Discours sur l'économie politique* explique que le paiement des impôts en monnaie est néfaste à l'agriculture parce qu'il contraint les cultivateurs à échanger leur production à un prix trop faible, de sorte qu'ils s'en trouvent rapidement appauvris bien plus qu'ils ne le seraient par un paiement en nature⁵. Ici, la monnaie est nuisible au cultivateur parce qu'elle le contraint à l'échange et que, comme le note Hénaff (1989 : 119), la relation d'échange devient une relation d'agression, dont le cultivateur est la victime. *Le Projet de constitution pour la Corse* reprend l'argument :

⁵ « Le laboureur qui, soit qu'il vende ou non, est contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'est pas le maître d'attendre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît; et quand il ne la vendrait pas pour s'entretenir, il serait forcé de la vendre pour payer la taille, de sorte que c'est quelquefois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix » (Rousseau 1964d : 274-5).

« Je regarde si bien tout le système de commerce comme destructif de l'agriculture que je n'en excepte pas même le commerce des denrées qui sont le produit de l'agriculture. Pour qu'elle pût se soutenir dans ce système il faudrait que le profit pût se partager également entre le marchand et le cultivateur. Mais c'est ce qui est impossible parce que le négoce de l'un étant libre et celui de l'autre forcé le premier fera toujours la loi au second » (Rousseau 1964a : 920).

C'est la nécessité de l'échange qui est à l'origine de l'appauvrissement des campagnes au profit des villes. L'idéal selon Rousseau serait que les campagnes puissent se passer de tout commerce. Cela n'est pas toujours possible. Mais si Rousseau peut concéder qu'un commerce intérieur est nécessaire, c'est pour ajouter immédiatement qu'il « peut se faire en grande partie par des échanges » - c'est-à-dire sans monnaie – et qu'il doit « diminuer de jour en jour et se réduire enfin à très peu de chose » (Rousseau 1964a : 922).

Certes l'acheteur berné des *Confessions* ou de *Julie* diffère de l'agriculteur appauvri de la *Constitution pour la Corse* ou du *Discours sur l'économie politique*. Leurs raisons de perdre ne sont pas les mêmes : l'acheteur n'a pas les moyens de vérifier la qualité du bien qui lui est offert ; le vendeur, du fait de la nécessité où il est d'obtenir de l'argent, est engagé dans un rapport de force qui lui est défavorable. Mais au-delà de ces divergences il faut noter deux points communs :

- tout d'abord, l'un des co-échangistes subit une perte ;
- ensuite, mieux vaudrait pour la collectivité, s'il était possible, se passer de monnaie et même d'échange. Autrement dit, si le rejet de la monnaie limite les possibilités d'échange, Rousseau considère que cette restriction n'est pas regrettable mais désirable. C'est ce qu'il affirme très nettement dans le fragment cité plus haut d'« Economie et finances » : « J'avoue que l'argent rend les échanges plus commodes, mais faites mieux, rendez les échanges peu nécessaires, faites que chacun se suffise à lui-même autant qu'il se peut » (1964c : 526). C'est ce qu'il détaille dans le *Projet de Constitution pour la Corse* :

« Sitôt que les productions de la terre ne seront point marchandises, leur cultivation (sic) se proportionnera peu à peu dans chaque province et même dans chaque héritage au besoin général de la province et au besoin particulier du cultivateur. Chacun s'efforcera d'avoir en nature et par sa propre culture toutes les choses qui lui sont nécessaires plutôt que par des échanges qui seront toujours sûrs et moins commodes, à quelque point qu'ils soient facilités » (1964a : 924)⁶.

Si donc l'interprétation de Fridén ne distingue pas l'échange monétaire du troc, cette distinction n'est pas non plus essentielle pour Rousseau : sa condamnation porte sur toute forme d'échange et la véritable alternative à la monnaie n'est pas le troc mais la communauté autarcique.

ii) *L'échange non avantageux*

Ce qu'il faut donc questionner ici, c'est l'affirmation faite par Rousseau que l'échange n'est pas mutuellement profitable. Mais c'est aussi sur ce point que l'interprétation proposée par Fridén trouve sa seconde limite. Rousseau et Akerlof ont certes en commun de mettre l'accent sur une asymétrie d'information mais ils en tirent des conclusions radicalement opposées : chez Akerlof, la sous-optimalité de l'équilibre en cas d'asymétrie d'information résulte du fait qu'il peut n'y avoir pas

⁶ Et même si « c'est un avantage sans contredit de donner à chaque terrain ce qu'il est le plus propre à produire », « il vaut mieux que la terre produise un peu moins et que les habitants soient mieux ordonnés (...) Car parmi tous les mouvements de trafic et d'échanges, il est impossible que les vices destructeurs ne se glissent pas dans une nation » (Rousseau 1964a : 924-925).

de transaction alors même que les deux parties y auraient intérêt⁷. C'est l'absence d'échanges mutuellement avantageux qui est la marque de l'inefficience de l'échange. Au contraire chez Rousseau, l'échange a lieu alors qu'il vaudrait mieux qu'il n'ait pas lieu, comme le souligne Force avec justesse, puisque « la transaction idéale est celle qui n'a pas lieu » (Force 2003 : 219). L'opposition ne saurait être plus nette.

Pour comprendre alors l'hostilité de Rousseau à l'échange, il faudrait préciser ce dont, selon Rousseau, l'échange nous menace, et ce qu'il propose comme alternative à l'échange, qui permet d'échapper à cette menace. Il faudrait indiquer aussi les raisons de la supériorité d'une organisation alternative, autarcique. Rousseau n'évoque pas dans ses textes politiques (à l'exception d'Emile) une économie « à la Robison Crusoé ». L'autarcie qu'il promeut est celle de petites communautés agricoles, comme celle de Clarens dans *la Nouvelle Héloïse*, ou comme celles qui, selon lui, seraient viables en Corse ou en Pologne. Mais du point de vue même des coûts de transaction, la démonstration reste à faire que l'organisation économique qui se substitue au marché ne rencontre pas, elle aussi, des coûts de transaction et des asymétries d'information, et ne produit pas, elle aussi, des inefficiences. Comme le souligne Arrow, « les coûts de transaction sont attachés à n'importe quel marché, et même à n'importe quel mode d'allocation des ressources » même si, à la différence de coûts de production, « ils peuvent varier selon le mode d'allocation des ressources » (Arrow 1969 : 149). L'argument que Fridén emprunte à Akerlof peut expliquer la suspicion à l'égard de la capacité du marché à garantir l'atteinte d'un équilibre optimal ; elle est insuffisante à motiver le refus de l'échange.

Une interprétation alternative pourrait être tentée en rapprochant les arguments de Rousseau de ceux étudiés par Arrow dans l'analyse qu'il propose des soins médicaux (Arrow 1963).

2. Incertitude à la Arrow et refus de la recherche de l'intérêt personnel

Comme Akerlof et Fridén, Arrow fait reposer son analyse sur l'incertitude associée au bien, et sur l'asymétrie de cette incertitude, plus importante pour l'acheteur que pour le vendeur : parce que « les soins médicaux appartiennent à une catégorie de marchandises pour lesquelles le produit et l'activité de production sont une seule et même chose, le client ne peut pas tester le produit avant de le consommer et la confiance intervient dans les relations entre les parties » (Arrow 1963 : 117)⁸.

Enumérant alors quelques exemples qui indiquent combien « le comportement attendu du médecin diffère de celui qu'on attend d'un homme d'affaires typique », Arrow insiste sur le fait que « les conseils donnés par un médecin pour un traitement (...) sont supposés être complètement détachés de son intérêt personnel » (Arrow 1963 : 117). L'un des traits frappants selon Arrow de l'offre de soins médicaux est alors « l'abandon du profit en tant que motif », qui apparaît notamment « dans la prédominance marquée du système hospitalier à but non lucratif par rapport aux cliniques privées », alors même que « l'hôpital en lui-même offre des services qui ne sont pas très différents de ceux d'un hôtel, et qu'il n'est pas évident que le mobile du profit ne conduirait pas à une offre plus efficace » (Arrow 1963 : 118). Mais, suggère Arrow, « l'association du mobile du profit avec l'offre de services médicaux provoque une suspicion et un antagonisme entre les patients et les médecins, de sorte que les institutions à but non lucratif sont préférées » (Arrow 1963 : 118). Plus encore, dans la mesure où « la fidélité à l'égard d'un mode de comportement

⁷ L'acheteur refusant la transaction par crainte que le vendeur ne cherche à lui fournir un bien de mauvaise qualité, et cela même si le vendeur est de bonne foi, ce que l'acheteur forcément ignore.

⁸ Remarquons que, bien que la raison de l'incertitude qui pèse sur l'acheteur soit ici associée au caractère de service du bien échangé, Arrow signale en note que « même avec des biens matériels, les tests effectués ne peuvent être suffisamment complets pour éliminer toute confiance implicite » (117) et ajoute que la situation n'est pas la même pour tous les services : « les restrictions que la morale recommande sur les activités d'un médecin sont bien plus sévères que celles d'un coiffeur. Le comportement du premier est supposé être gouverné par un souci du bien-être du client que l'on n'attendrait pas d'un représentant de commerce » (117).

socialement orienté est particulièrement importante, puisque c'est un lieu commun de dire que la relation entre le médecin et le patient affecte la qualité du soin lui-même », « un lien purement monétaire ne serait pas approprié » (Arrow 1963 : 118).

La spécificité des soins médicaux provient là de deux incertitudes, l'une (qui n'est pas essentielle ici) pesant sur l'occurrence de la maladie, l'autre (la plus importante ici) pesant sur les conséquences des traitements, cette dernière n'étant pas uniformément distribuée entre le patient et le médecin. Dans ces deux cas d'incertitude, ajoute Arrow, une assurance idéale qui couvrirait non seulement le risque de survenue de la maladie mais aussi les cas d'échec de soins conduirait à mettre en œuvre les soins médicaux lorsque leur utilité espérée est supérieure à leur coût et l'optimalité économique s'ensuivrait (Arrow 1963 : 134). Mais en l'absence d'une telle assurance, un substitut devient nécessaire pour garantir que le médecin utilise ses connaissances de la façon la plus appropriée. Ce substitut s'incarne dans une relation de confiance, chacun attendant du médecin qu'il se sente obligé, par la collectivité, de l'entretenir. L'observation par l'acheteur (ou par la collectivité) de la qualité du bien offert est remplacée par le credo commun dans les capacités du médecin et son désir de satisfaire, au mieux, les besoins du patient et de la collectivité. Autrement dit, « l'obligation sociale de la meilleure pratique possible fait partie de la marchandise vendue par le médecin, même si cette partie n'est pas sujette à une inspection étroite de la part de l'acheteur » (Arrow 1963 : 135).

En conséquence, le médecin ne peut agir, ou en donner l'impression, comme s'il maximisait son revenu à tout instant – cela afin de signaler à l'acheteur qu'il va agir de la façon la plus appropriée pour lui. « Un marchandage purement financier serait incompatible, non pas logiquement mais sans doute psychologiquement, ajoute Arrow, avec la relation de confiance. De ces relations spéciales découlent les diverses formes de comportement éthique et (...) l'importance toute relative de la recherche du profit dans le système hospitalier, l'utilisation même du mot 'profit' étant un signal qui met en cause la relation de confiance (Arrow 1963 : 135).

Si l'on convoque cette analyse d'Arrow, c'est d'abord bien sûr parce que, comme Akerlof et Rousseau, Arrow insiste sur le rôle non seulement de l'incertitude dans la qualité du bien offert, mais de l'asymétrie des agents au regard de cette incertitude. Rousseau certes suppose que cette asymétrie se rencontre dans tout échange alors qu'Arrow en fait la caractéristique d'un bien particulier, mais Arrow concède volontiers que les biens médicaux sont un exemple extrême de'une caractéristique qui se rencontre bien plus fréquemment (Arrow 1963 : 117, 137).

Le deuxième point commun est dans l'opposition entre d'une part une organisation marchande, coordonnée par des « prix impersonnels » (Arrow 1963 : 138) et dont les agents sont motivés par l'intérêt personnel et, d'autre part, une organisation fondée sur une relation de confiance qui exclut la recherche du profit et, plus généralement, de l'intérêt personnel de la part de l'offreur. L'insistance d'Arrow sur la nécessité du credo commun dans le comportement désintéressé de l'offreur résonne avec la dénonciation récurrente chez Rousseau des « âmes vénales » : « dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme (...). On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le sais ; mais l'intérêt pécuniaire est le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, et même, je le répète avec confiance et le soutiendrai toujours, le moindre et le plus faible aux yeux de qui connaît bien le cœur humain » (Rousseau, 1964b : 1005). Pour Arrow comme pour Rousseau, la confiance nécessaire entre le vendeur et l'acheteur peut s'opposer à une forme de relation intéressée.

Les raisons de cette opposition entre sont-elles pour autant les mêmes chez les deux auteurs ? Probablement pas. Arrow en identifie le motif dans « la défaillance du marché à fournir une assurance contre les événements incertains », défaillance « à l'origine d'institutions collectives ayant des caractéristiques contradictoires avec celles du marché », et dont la profession médicale n'est qu'un exemple extrême parmi d'autres (Arrow 1963 : 137). Rousseau non seulement n'évoque évidemment pas une assurance idéale qui supprimerait tout risque mais situe l'origine du problème dans la pensée même d'une harmonie des intérêts, qui considère, bien à tort, que la recherche par chacun de son intérêt l'amène à satisfaire ceux des autres : « Si l'on me répond que la société est

tellement bien constituée que chaque homme gagne à servir les autres, je répliquerai que cela serait fort bien s'il ne gagnait encore plus à leur nuire » (Rousseau 1964e : 203). Plus encore, les « âmes vénales » qu'il dénonce ne sont pas l'expression d'une nature humaine, mais la conséquence des systèmes de finance qui ont dénaturé l'homme (Rousseau 1964d : 1005).

Arrow enfin insiste sur la dimension psychologique du comportement désintéressé, qui prend le pas sur son absence de nécessité logique : l'incompatibilité entre la relation de confiance n'est pas « logique mais psychologique » (Arrow 1963 : 135) et les comportements alors mis en œuvre pour garantir la confiance « ne sont pas en soi logiquement nécessaires pour parvenir à l'optimalité » (Arrow 1963 : 136). Alors que Rousseau ne raisonne pas en des termes semblables et semble identifier opposition logique et psychologique à la 'logique de l'intérêt'.

Cette dernière comparaison entre Rousseau et Arrow ne conduit donc pas, contrairement à la précédente, à une conclusion tranchée : le discours d'Arrow est trop souple et trop nuancé pour pouvoir être opposé à celui de Rousseau. Il n'en demeure pas moins qu'Arrow, d'une manière similaire à celle d'Akerlof, attribue la nécessité du comportement non intéressé à une défaillance de marché, alors que Rousseau disqualifie d'emblée toute pensée de la coordination des intérêts.

Conclusion

Il faut sans doute admettre une grande difficulté à entendre, en économiste, le discours de Rousseau sur l'argent. D'abord parce que son hostilité à la monnaie s'entend d'abord comme une dénonciation du mercantilisme qui le rapproche paradoxalement de la pensée économique libérale, dont il est pourtant un adversaire déclaré, en particulier à travers sa disqualification de l'idée d'harmonie des intérêts. Ensuite parce qu'au-delà même de la question monétaire, l'idée selon laquelle l'échange motivé par l'intérêt peut ne pas conduire à un optimum est réappropriée, et démontrée, par une très grande partie de la microéconomie contemporaine.

Faut-il alors, comme Fridén, faire de Rousseau un anticipateur de ces analyses, un précurseur de toutes les imperfections de marché ? Rousseau, pour le dire de manière provocatrice, serait-il un walrasien, et son hostilité au marché motivée seulement par l'impossibilité d'imposer les conditions de concurrence parfaite ? Si cette lecture permet de rendre ses arguments audibles pour un économiste contemporain, elle les rend aussi inutiles : si Rousseau ne dit rien de plus qu'Arrow ou Akerlof, si, plus encore, ses arguments sont insuffisants à justifier son refus de l'échange marchand, à quoi bon l'étudier ? Ce n'est pas, le lecteur l'aura soupçonné, l'hypothèse de ce travail.

Que conclure alors des difficultés qui ont été exposées ? Que Rousseau, en dénonçant l'échange monétaire, entrecroise deux questions que l'économiste au contraire aime à séparer : la première est celle de l'agent et de ses motivations, dont Rousseau dit qu'elles ne sont pas les mêmes dans toute société, et que le motif de l'intérêt monétaire est, de toutes les motivations possibles, la plus nuisible et la moins efficace. La seconde est celle de la coordination des actions économiques : quelle est la meilleure organisation des hommes pour organiser la division du travail et, en particulier, à quelles conditions l'organisation marchande est-elle satisfaisante ? Ces deux questions chez Rousseau ne sont pas indépendantes : la question de la bonne organisation économique ne se pose pas en considérant un agent dont l'intérêt serait donné antérieurement à cette organisation. Si la société marchande est mauvaise à l'homme, c'est parce que l'aiguillon de l'intérêt monétaire, sur lequel elle repose et qu'elle entretient et développe, pervertit l'agent et ruine son intérêt : la division du travail telle qu'elle est organisée dans la société marchande impose à chacun de « chercher sans cesse à intéresser [ses semblables] à son sort, et à leur faire trouver en effet ou en apparence leur profit à travailler pour le sien : ce qui le rend fourbe et artificieux avec les uns, impérieux et dur avec les autres, et le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin, quand il ne peut s'en faire craindre et qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement » (Rousseau 1964e : 175). C'est pourquoi la concurrence et la rivalité « inspire à tous les hommes un noir penchant à se nuire

mutuellement » (Rousseau 1964e: 175). L'élucidation des raisons de l'hostilité de Rousseau à l'échange monétaire fait alors apparaître non pas des arguments d'analyse économique sur la coordination marchande, mais plutôt l'entrecroisement d'une interrogation sur l'agent économique et d'une interrogation sur l'organisation : en mettant en évidence la diversité des agents et l'influence de l'organisation économique sur la construction par chacun de son propre intérêt, ce que récuse Rousseau de l'approche walrasienne, c'est la possibilité de séparer ces deux interrogations.

Bibliographie

Akerlof, George (1970), "The Market for Lemons", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 84, p.488-500.

Alvarez Andrés (2004), "Learning to choose a commodity-money : Carl Menger's theory of imitation and the search monetary framework", *The European Journal of the History of Economic Thought*, Vol. 11 Number 1, p.53-78.

Arrow Kenneth (1969, 1983), « The organization of economic activity : issues pertinent to the choice of market versus nonmarket allocation », *Collected papers of Kenneth Arrow, vol 2 : General equilibrium*, Basil Blackwell, p.134-135 (problème de pagination).

Arrow Kenneth (1963, 2000), « Incertitude et économie du bien-être des soins médicaux », in *Théorie de l'information et des organisations*, Dunod, Paris.

Bernardi Bruno (2002), « Introduction » à l'édition du *Discours sur l'économie politique de Jean-Jacques Rousseau*, Vrin, Paris, p.7-36.

Bernardi Bruno (2009) « Rousseau, une autocritique des Lumières », *Esprit*, 8-9, août-septembre, Paris.

Cartelier Jean (2004) « Economic theory as Philosophy: the example of the French Enlightenment », in *Political Events and Economic Ideas*, sous la direction de I. Barends, V. Caspari et B. Schefold, Elgar, p. ??

Essydieux-Vaissermann Anne (2001), « Rousseau et la science de l'économie politique dans l'Encyclopédie », *Kairos*, n°18, p.47-73.

Force Pierre (2003), *Self-interest before Adam Smith. A genealogy of economic science*, Cambridge University Press, Cambridge, 279p.

Fridèn Bertil (1998), *Rousseau's economic philosophy : beyond the market of innocents*, Archives internationales d'histoire des idées, Kluwer Academic Publishers, 167p.

Hénaff Marcel (1989), « Rousseau et l'économie politique. "système rustique" et "système de finances" », *Etudes françaises*, 25, p.103-128

Hurtado Jimena (2007), « Lois naturelles, lois artificielles et l'art du gouvernement : l'économie politique de Rousseau comme 'art des exceptions' », *Cahiers d'économie politique*, 53, p.91-114.

Larrère Catherine (2007), « Pourquoi faudrait-il faire de Rousseau un économiste ? », *Cahiers d'économie politique*, 53, pp.115-134.

Menger Carl (1892), « On the origins of money », *Economic Journal*, 2, p.239-255.

Quesnay François (1991, 1767), *Physiocratie*, Garnier Flammarion.

Rétat Pierre (1989), « L'économie rustique de Clarens », *Littératures*, n°21, automne, Presses Universitaires du Mirail-Toulouse, p.59-68.

Rousseau Jean-Jacques (1959), *Les Confessions*, Bibliothèque de la Pléiade, tome I, Gallimard, Paris.

Rousseau Jean-Jacques (1961), *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, Bibliothèque de la Pléiade, tome II, Gallimard, Paris.

Rousseau Jean-Jacques (1964a), *Projet de constitution pour la Corse*, Bibliothèque de la Pléiade, tome III, Gallimard, Paris.

Rousseau Jean-Jacques (1964b), *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, tome III, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.

Rousseau Jean-Jacques (1964c), *Fragments politiques*, tome III, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.

Rousseau Jean-Jacques (1964d), *Discours sur l'économie politique*, tome III, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.

Rousseau Jean-Jacques (1964e), *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, tome III, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.

Salvat Christophe (2007), « L'échange et la loi. Le statut de la rationalité chez Rousseau », *Revue économique*, 58, (2), p.381-398.

Spector, Céline (2003), « Rousseau et la critique de l'économie politique », in *Rousseau et les sciences*, sous la direction de B. Bensaude-Vincent et B. Bernardi, L'Harmattan, Paris, p.237-56.

Starobinski Jean (1971), *La transparence et l'obstacle*, Gallimard, Paris.